

Recyclage Certificat de Formation de Base à la Sécurité - RCFBS

Titre(s) visé(s)

Attestations de formation menant à la revalidation du certificat de formation de base à la sécurité (CFBS) :

- Attestation de recyclage aux techniques individuelles de survie (TIS) ;
- Attestation de recyclage à la formation de base à la lutte contre l'incendie (FBLI).

Finalité(s), Objectif(s) de la formation

Réduire le facteur risque humain, sauver des vies humaines.

Permettre aux personnels embarqués de disposer d'une formation de recyclage afin de maintenir de bonnes conditions de sécurité, de pouvoir réagir efficacement en cas d'accident, d'avarie, de sinistre, d'abandon de navire.

Public(s) concerné(s), conditions d'admission et prérequis

Toute personne embarquée sur un navire, soumis au code STCW, qui dispose d'un certificat de formation de base à la sécurité et dont la revalidation est requise. Ce certificat étant soumis à revalidation quinquennale.

Une attestation de visite médicale, en cours de validité, certifiée par un médecin des gens de mer, sera exigée.

Prérequis formation :

- Être titulaire du certificat de base à la sécurité (CFBS).
- Être titulaire, le cas échéant, d'une attestation de formation à bord (TIS et FBLI) durant les 5 ans qui précèdent l'entrée en formation de revalidation (si option Recyclage CFBS version courte).

Conditions de délivrance du titre (diplôme, brevet, certificat...)

Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575 ;

Avoir suivi, participé aux 2 modules de formation ;

Avoir atteint les normes de compétences minimales requises. Evaluation et tests écrit et pratique viennent valider les acquis. Le (la) stagiaire doit obtenir une note supérieure à 10 dans chacun des modules.

Durée, modalités, effectifs par session

24h de formation.

Formations dispensées en centre, en présentiel et dans différentes salles et lieux selon les besoins respectifs des modules (salle standard équipée de tableau, paperboard et PC pour les cours théoriques, bâtiment-feu pour les exercices de lutte incendie [FBLI] et milieu marin (pleine mer) pour les exercices techniques de survie [TIS]).

Les équipements de protection feu, combinaisons d'immersion sont fournis durant la formation.

Possibilité de stage INTRA, en fonction de la disponibilité des équipements.

12 stagiaires (maximum).

Programme de la formation

Enseignements théoriques et pratiques de survie en mer en cas d'abandon du navire - **TIS (8h)**.

Enseignements théoriques et pratiques base de lutte contre les incendies à bord - **FBLI (16h)**.

Intervenant(s)(es)

Formateurs pour adulte, experts en formation sécurité et survie, titulaires des attestations de formation et certificats TIS et CFBS (Norme STCW 2010) (TIS).

Formateurs pour adulte, experts en formation incendie titulaires des attestations de formation et certificats FBLI et CFBS (Norme STCW 2010) (FBLI).